

Nouveaux moteurs de déplacement en Colombie

Alfredo Campos García

La signature de l'accord de paix en Colombie n'a pas mis fin à la violence et aux déplacements

La récente signature d'un accord de paix entre le gouvernement colombien et le groupe de guérilla le plus important du pays, les FARC¹, a suscité bien des espoirs d'aboutir finalement à une situation de paix stable et durable. Néanmoins, les actions menées par d'autres groupes armés constituent des menaces sérieuses à la réalisation d'un tel objectif. Ceci est particulièrement évident dans la région du sud-ouest de la Colombie dans laquelle se trouvent de nombreuses cultures et entreprises illicites, ainsi que différents acteurs armés, tels que les membres démobilisés des FARC, de l'ELN² et des membres d'importantes bandes criminelles (appelées BACRIM, de l'espagnol bandas criminales, ou désignés plus récemment encore par les termes « Groupes armés organisés »). Cette région tout entière est un corridor à travers lequel transitent ces groupes et les produits qu'ils trafiquent, dans la mesure où elle sert de connexion entre les chaînes montagneuses et les zones de production ou d'extraction du sud-ouest colombien, les ports du Pacifique et les principales routes pour sortir du pays.

Depuis la signature de l'accord de paix, d'autres groupes armés ont pris le relais pour occuper le terrain délaissé par les FARC. Des affrontements armés entre les forces gouvernementales et l'ELN s'accompagnent de violations graves des droits de l'homme, tout en provoquant également le déplacement massif

de communautés entières, comme celui du groupe ethnique Wounaan de la communauté Taparalito. Les activités illégales des bandes criminelles et des autres groupes paramilitaires provoquent elles aussi des problèmes sociaux et environnementaux qui leur sont propres.

Le retrait des FARC et l'émergence subséquente de l'ELN dans le département de Cauca ont eu des répercussions négatives quelque peu surprenantes sur la population locale. Dans les territoires qu'elles occupaient auparavant, les FARC jouissaient au moins d'une certaine autorité et, par exemple, prévenaient la population civile de l'endroit où des mines avaient été placées. Depuis le retrait des FARC, ce type particulier « de responsabilité de tutelle » à l'égard de la population a cessé.

Pour toutes ces raisons, de nombreuses personnes déplacées dans leur pays, au sein du sud-ouest de la Colombie, se trouvent maintenant forcées de quitter le territoire pour se rendre au Chili et en Équateur, ou même parfois plus loin, en Amérique du Nord et en Europe.

Alfredo Campos García
alfredocamposga@gmail.com

Expert juridique en matière d'asile et de conflit, spécialiste du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de l'Asie centrale et de la Colombie

1. Forces armées révolutionnaires de Colombie (Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia)

2. Armée de libération nationale (Ejército de Liberación Nacional)